

Monsieur Sébastien CAUWEL
Directeur de l'Administration Pénitentiaire
13, place Vendôme
75042 PARIS Cedex 01

Pantin, le 11/03/2025

REF.: EC/18/11032025

OBJET : Mise en place d'un dispositif indemnitaire dit « prime évènement climatique »

Monsieur le Directeur,

L'UFAP UNSa Justice appelle votre attention sur la nécessité de mettre en place un dispositif indemnitaire dit « prime évènement climatique »

Ces dernières années, l'ensemble du territoire national, tant dans l'Hexagone qu'en Outre-Mer, fait face à des événements climatiques sans précédent (la tempête *Xynthia* en 2010, l'ouragan *Maria* en 2017, les cyclones *Belal* et *Chido* en 2024, le cyclone *Garance* en 2025).

Ces événements de plus en plus nombreux n'épargnent aucunement les personnels pénitentiaires dans l'exercice de leurs missions. Et pour cause, lors de chacun d'eux, le personnel pénitentiaire, tous corps et grades confondus, a toujours répondu PRÉSENT! Réquisitionné, mobilisé, laissant derrière eux leurs foyers pour assurer la continuité du service public, il fait preuve d'un professionnalisme et d'un engagement exemplaires!

Laisser sa famille et ses biens à la merci de phénomènes naturels, qui peuvent s'avérer extrêmement puissants et dévastateurs, démontre un professionnalisme sans failles et même bien au-delà. Très souvent inquiets et stressés, durant des niveaux d'alerte élevés, voire durant des phases de confinement de la population, les pénitentiaires remplissent courageusement leurs missions de service public! Un sens du devoir qui force le respect et mérite une reconnaissance à la hauteur de leur inconditionnel investissement.

L'UFAP UNSa Justice réitère sa demande de création d'une prime spécifique pour les agents mobilisés lors d'événements climatiques graves, reconnus en catastrophe naturelle. L'administration doit cesser de fermer les yeux et reconnaître, à sa juste valeur, l'engagement sans faille des personnels pénitentiaires!

Ne doutant pas de votre volonté de voir les personnels reconnus à leur juste valeur, l'UFAP UNSa Justice se tient disponible pour échanger plus avant sur ce sujet.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, nos respectueuses salutations.

Le Secrétaire Général, Emmanuel CHAMBAUD

hanlaul.